

## **SITUATION 5**

(Stage au primaire)

### **Des rapports d'observation négatifs mettant en cause l'enseignante associée.**

#### **La situation racontée du point de vue de l'enseignante associée :**

L'enseignante associée (EA) reçoit une stagiaire pour un stage de 2<sup>e</sup> année en anglais dans des classes d'adaptation scolaire. Cette stagiaire porte «un habillement inadéquat et provoquant» et manque également de ponctualité. De plus, elle a tendance à s'engager dans une relation d'aide avec les élèves. La stagiaire, elle, se dit contente de sa performance en stage puisqu'elle ne rencontre pas de problème de discipline en classe. L'EA précise, à ce sujet, que les trois titulaires des groupes font en sorte que tout se passe bien au niveau de la discipline. Quelque temps après le début du stage, l'EA consulte les rapports d'observation faits par la stagiaire lors des séminaires tenus dans le cadre du stage. Elle constate alors que la stagiaire l'évalue et la critique sur plusieurs points, notamment sur sa discipline. Les commentaires sont blessants. De plus, la superviseure universitaire (SU) semble approuver ces commentaires puisqu'elle y ajoute des annotations du type «good!».

#### **L'intention de l'EA dans cette situation :**

L'EA entend protéger sa crédibilité professionnelle.

#### **La stratégie de l'EA compte tenu de l'intention poursuivie :**

L'EA confronte tôt la stagiaire sur les points habillement, ponctualité et relation d'aide. Par ailleurs, après en avoir pris connaissance, l'EA montre les rapports litigieux à ses collègues titulaires. D'un commun accord, elles décident de ne pas réagir et de laisser aller la stagiaire mais en ne lui offrant plus le support dont elle a bénéficié jusque là pour le maintien de la discipline en classe. En conséquence, après une semaine, la stagiaire demande de l'aide car «les élèves ne l'écoutent plus». Entre temps, l'EA va voir son comité syndical de même que sa directrice d'unité pour se protéger. Finalement, c'est en compagnie de la directrice, que l'EA va rencontrer la SU afin de la confronter à propos des fameuses annotations.

#### **La situation transformée ou l'issue du «jeu» :**

La stagiaire réussit son stage parce qu'il s'agit d'une première expérience d'enseignement dans un contexte difficile, celui de l'adaptation scolaire. Dans le cas d'un stage de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année, l'issue aurait été différente. Quant à la superviseure, elle a présenté des excuses à l'EA.

### **Le recul réflexif en groupe de codéveloppement accompagné :**

Demande formulée au groupe par l'EA : L'EA souhaite entendre d'autres solutions face à cette situation.

Apports du groupe : Le groupe s'entend pour dire que dans des cas semblables, il est important que les EA aient accès aux rapports de stage (pour tout stage réalisé antérieurement). En ce qui concerne les vêtements et la ponctualité, le groupe estime que l'EA a bien fait mais qu'en plus, l'intervention d'un membre de la direction sur des points comme ceux-là pourrait être aidante. Les participants se questionnent sur la possibilité de mettre fin à un stage en cas de manquement à l'éthique professionnelle de la part du stagiaire.

Ce qui est retenu par l'EA en lien avec la situation vécue :

L'EA irait consulter le rapport du stage précédent.